

## Le Bureau du Port (Cercle Nautique Honfleur)

8 rue Saint Antoine - 14600 Honfleur - 02 31 98 87 13 – honfleur@portsducalvados.fr

Situé à l'angle de la place Eugène Boudin (à côté du chapelier), derrière la Mairie de Honfleur (grand bâtiment blanc près du pont de la Lieutenance au coin du Vieux Bassin).

Horaires d'ouverture :

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE DECEMBRE JANVIER FEVRIER MARS	AVRIL MAI JUIN	JUILLET AOÛT	
Lundi	08h00 - 13h00 14h00 - 17h00	08h00 - 13h00 14h00 - 17h00	08h00 - 13h00 14h00 - 17h00	08h00 - 13h00 14h00 - 17h00	08h00 - 13h00 15h00 - 19h00	Lundi
Mardi						Mardi
Mercredi						Mercredi
Jeudi						Jeudi
Vendredi	Vendredi					
Samedi	09h00 - 12h00 14h00-17h00	09h00 - 12h00 fermé après-midi	fermé	09h00 - 12h00 14h00-17h00		Samedi
Dimanche	fermé	fermé	fermé	fermé	Dimanche	

Fermeture annuelle semaine de Noël & Nouvel an

## Tarif visiteurs 2023



### HONFLEUR VISITEURS TARIFS TTC 2023

Catégorie	VISITEURS								
				Du 1er mai au 30 septembre			Du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12		
	Long Min	Long Max	Largeur Max	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
A	0,00	4,99	2,00	20,00 €	100,00 €	300,00 €	12,00 €	60,00 €	180,00 €
B	5,00	5,49	2,15	22,00 €	110,00 €	330,00 €	13,00 €	66,00 €	198,00 €
C	5,50	5,99	2,30	23,00 €	115,00 €	345,00 €	14,00 €	69,00 €	207,00 €
D	6,00	6,49	2,45	25,00 €	125,00 €	375,00 €	15,00 €	75,00 €	225,00 €
E	6,50	6,99	2,60	26,00 €	130,00 €	390,00 €	15,50 €	78,00 €	234,00 €
F	7,00	7,49	2,70	28,00 €	140,00 €	420,00 €	17,00 €	84,00 €	252,00 €
G	7,50	7,99	2,80	29,00 €	145,00 €	435,00 €	17,50 €	87,00 €	261,00 €
H	8,00	8,49	2,95	31,00 €	155,00 €	465,00 €	18,50 €	93,00 €	279,00 €
I	8,50	8,99	3,10	32,00 €	160,00 €	480,00 €	19,00 €	96,00 €	288,00 €
J	9,00	9,49	3,25	34,00 €	170,00 €	510,00 €	20,50 €	102,00 €	306,00 €
K	9,50	9,99	3,40	36,00 €	180,00 €	540,00 €	21,50 €	108,00 €	324,00 €
L	10,00	10,49	3,55	37,00 €	185,00 €	555,00 €	22,00 €	111,00 €	333,00 €
M	10,50	10,99	3,70	39,00 €	195,00 €	585,00 €	23,50 €	117,00 €	351,00 €
N	11,00	11,49	3,85	42,00 €	210,00 €	630,00 €	25,00 €	126,00 €	378,00 €
O	11,50	11,99	4,00	44,00 €	220,00 €	660,00 €	26,50 €	132,00 €	396,00 €
P	12,00	12,49	4,30	46,00 €	230,00 €	690,00 €	27,50 €	138,00 €	414,00 €
Q	12,50	12,99	4,60	49,00 €	245,00 €	735,00 €	29,50 €	147,00 €	441,00 €
R	13,00	13,49	4,90	51,00 €	255,00 €	765,00 €	30,50 €	153,00 €	459,00 €
S	13,50	13,99	5,20	53,00 €	265,00 €	795,00 €	32,00 €	159,00 €	477,00 €
T	14,00	14,49	5,70	55,00 €	275,00 €	825,00 €	33,00 €	165,00 €	495,00 €
U	14,50	14,99	6,20	58,00 €	290,00 €	870,00 €	35,00 €	174,00 €	522,00 €
Le Mètre Supplémentaire				4,50 €	22,50 €	67,50 €	2,50 €	13,50 €	40,50 €

Multicoque si occupe 2 places : redevance d'Amarrage x 1,5 par rapport à la longueur du bateau

## Le Port de Honfleur fait partie du réseau « Pass'Ports Calvados »

Si vous êtes visiteur en escale dans un des ports du réseau "Pass'Ports Calvados" :

⇒ Vous bénéficiez d'une réduction tarifaire progressive, dès lors que vous fréquentez plusieurs ports du réseau dans l'année : 5 % sur 1<sup>ère</sup> nuitée passée au sein du 2<sup>nd</sup> port visité, 10 % sur 1<sup>ère</sup> nuitée passée au sein du 3<sup>ème</sup> port visité... jusqu'à 30 % de remise maximum, sur la 1<sup>ère</sup> nuitée passée au sein du 7<sup>ème</sup> port visité.

Si vous êtes client abonné dans un des autres ports du réseau "Pass'Ports Calvados" :

⇒ Vous bénéficiez d'une remise de 50 % sur le tarif visiteur, jusqu'à 5 nuitées par an, consécutives ou non, au Port de Honfleur, puis 20 % sur les nuitées suivantes

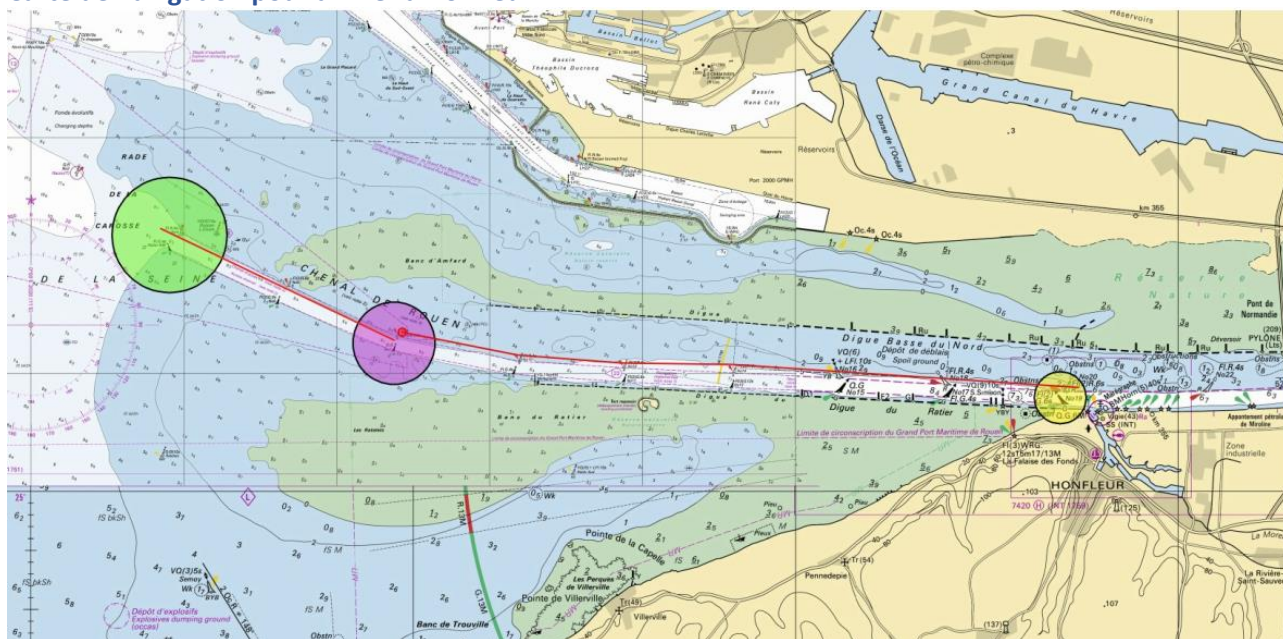
⇒ Vous avez choisi la formule "MAXIFLEX" dans votre port : accès gratuit au Port de Honfleur, dans la limite de 15 jours par an, consécutifs ou non. Prévenance obligatoire

⇒ Vous avez choisi la formule "PORT A SEC LIBERTE" dans votre port : accès gratuit, dans la limite de 30 jours par an, consécutifs ou non, au Port de Honfleur, à répartir, selon vos envies. Prévenance obligatoire si séjour supérieur à 10 jours.

### Les Ports du réseau "Pass'Ports Calvados"

Isigny-sur-Mer  
Grandcamp-Maisy  
Port-en-Bessin  
Courseulles-sur-Mer

## Carte de navigation pour arriver à Honfleur



**1 - Couple de bouée 4-5 (Ratier NW)** : entrer dans le chenal de Rouen. Veille sécurité canal 73 (tour de contrôle trafic). Heure optimale pour embouquer le chenal : PM Le Havre -3h (courant favorable et entrée Honfleur sans sassage).

**2 – A partir du couple de bouées 6-7 (Amfard SW)** : naviguer au nord des bouées rouges en les laissant à tribord à environ 15 mètres, jusqu'au nord de la bouée 20.

**3 - Au nord de la bouée 20** : préparer le croisement du chenal sans gêner le trafic commercial (appel VHF 73) en restant au nord, face au SAS Ecluse (appel VHF 17). N'engager la traversée du chenal qu'à la double condition : **feu SAS-Ecluse au vert et sans gêner le trafic commercial.**

### Le SAS-Ecluse

02 31 98 72 82 - VHF 17 - 24h/24h - longueur SAS 36 mètres - largeur SAS 23 mètres.

### Entrées 24h sur 24

Entrées aux heures pleines. Sorties aux demi-heures.

N'entrer dans le SAS-Ecluse que si les feux sont verts.

Les 2 portes sont ouvertes en général 1h30 avant la pleine mer, fermeture à la pleine mer (entrées et sorties libres, sauf en cas de faibles coefficients de marée ou de mauvaises conditions météo).

### **Ou s'amarrer à votre arrivée**

2 possibilités :

- amarrage à couple sur le ponton du jardin Public (situé 300 mètres sur la droite après le passage du SAS Ecluse).
- amarrage sur catway (côté quai Sainte Catherine) dans le Vieux Bassin (catways signalés, sur la droite après franchissement du pont de la Lieutenance).
- amarrage provisoire sur l'Épi de la Lieutenance (située devant le pont de la Lieutenance) possible avant de faire mouvement précédant l'ouverture du pont de la Lieutenance pour entrer dans le Vieux Bassin. Tout autre amarrage que ceux cités ci-dessus est soumis à l'autorité portuaire.

### **Amarrage sur les pontons du Jardin Public (à couple)**

Situés à droite, immédiatement après le passage du SAS-Ecluse.

Amarrage à couple.

A votre disposition : bornes électriques 6 & 16 ampères, eau.

Tirant d'eau 3 mètres.

Sortie libre du ponton par la passerelle d'accès. Entrée sur la passerelle d'accès à l'aide d'un code d'accès. Ce code d'accès est affiché à l'intérieur de la passerelle d'accès, sur la droite de la porte et vous est également remis par le bureau du port après règlement de votre taxe d'amarrage au Bureau du Port.

### **Le pont de la Lieutenance (accès Vieux Bassin)**

Largeur 10.50 m, tirant d'eau 3 m.

Faire mouvement à proximité du pont 10 minutes avant l'horaire d'ouverture, sinon le pont risque de ne pas s'ouvrir.

Horaires d'ouverture :

- Du 1er mai au 31 août, 7j/7j : 8h30 / 9h30 / 10h30 / 11h30 / 15h30 / 16h30 / 17h30 / 18h30
- Du 2 septembre au 30 avril du lundi au vendredi : 8h30 / 11h30 / 14h30 / 17h30
- Du 2 septembre au 30 avril samedi, dimanche & jours fériés : 8h30 / 9h30 / 10h30 / 11h30 / 14h30 / 15h30 / 16h30 / 17h30

Si problème, téléphoner au 02 31 89 22 57.

### **Amarrage dans le Vieux Bassin (catway)**

Faire mouvement devant le pont au moins 10 minutes avant l'horaire d'ouverture du pont pour entrer ou sortir du Vieux Bassin (sinon le pont risque de ne pas se lever). Passer au vert. Les sorties s'effectuent avant les entrées. Le pont se rabaisse après l'entrée du dernier bateau.

Amarrage visiteurs sur les catways signalés à droite (le long du quai Sainte Catherine).

A votre disposition : bornes électriques 16 ampères, eau.

Tirant d'eau 3 mètres.

Attention, les autres emplacements sur catways du Vieux Bassin sont réservés aux abonnés annuels.

L'utilisation des annexes à moteur est interdite dans le Vieux Bassin.

L'accès au Port de Honfleur entraîne l'acceptation du règlement de ce port.

### **A faire à votre arrivée**

Signaler votre arrivée en téléphonant au 02 31 98 87 13 ou par mail [honfleur@portsducalvados.fr](mailto:honfleur@portsducalvados.fr) en précisant le nom de votre bateau et le lieu de votre amarrage : un agent du port prendra contact avec vous. Dès le règlement effectué, vous recevrez les codes des sanitaires, du gazoil et de la passerelle d'accès au ponton visiteurs du Jardin Public.

### **Les sanitaires**

Ouverture 24h/24, 7j/7, code d'accès remis par le Bureau du Port après règlement de votre place d'amarrage au Bureau du Port. Accès gratuit (WC, douches). Interdiction d'y faire sa vaisselle. Situés face au ponton visiteurs du Jardin Public, à l'entrée du parking de voitures.

### **Electricité**

Pontons visiteurs du Jardin Public équipés de bornes 6 et 16 ampères pour 220 volts.  
Pontons visiteurs du Vieux Bassin équipés de bornes 16 ampères pour 220 volts.

### **Eau**

Disponible sur les pontons visiteurs du Jardin Public et du Vieux Bassin. Un adaptateur mâle peut être nécessaire (disponible au Bureau du Port moyennant une caution de 10 €, ou en vente : 7 €).

### **Poubelles**

Jardin Public : localisées sur le trottoir du boulevard Charles V, face à l'entrée du Jardin Public, 10 mètres à droite à la sortie des sanitaires (tri sélectif verre disponible).  
Vieux Bassin : situées sur le quai de la Poissonnerie (coffre en bois peint en blanc) localisé face à la rue de la République (pas de tri sélectif).

### **Wifi**

Actuellement indisponible.

### **Poste carburant Gasoil uniquement**

Le poste carburant (uniquement Gasoil) est situé quai du Transit, 24h/24h, règlement en Carte Bleue. La pompe est fermée par le rideau métallique (celui de gauche) par un code d'accès remis par le Bureau du Port après télépaiement ou après règlement de votre place d'amarrage au Bureau du Port.

### **Récupération des huiles et eaux noires**

Téléphoner au 02 31 14 68 42 ou VHF 17 pour accéder au pont de vidange situé quai du Transit.

### **Téléphone d'urgence**

Pour toute urgence, contacter le SAS Ecluses de Honfleur au 02 31 98 72 82 et demander de contacter les numéros d'astreinte de SA Ports du Calvados. Ou envoyer un mail à [honfleur@portsducalvados.fr](mailto:honfleur@portsducalvados.fr)